



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 49330

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à propos de ses orientations pour l'année scolaire. Il désire connaître ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

En réponse à l'honorable parlementaire, il est nécessaire de se référer au projet de loi d'orientation sur l'avenir de l'école et à ses priorités parmi lesquelles : 1° L'ensemble des dispositions du projet de loi est conçu pour permettre au système éducatif d'amener 100 % d'une classe d'âge à un diplôme ou à une qualification, 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur ; 2° Un Haut Conseil de l'éducation sera créé et sera consulté sur les programmes, les cursus et l'efficacité du système éducatif ; 3° Le projet de loi prévoit la définition d'un socle commun de connaissance que chaque élève devra avoir acquis. Il prévoit également que les élèves en difficulté dans l'acquisition de ce socle se verront proposer un programme personnalisé de réussite solaire ; 4° Le projet de loi conforte l'autonomie et la responsabilité des établissements et des équipes enseignantes. Le remplacement des professeurs absents pour une courte durée sera assuré par les professeurs de l'établissement lui-même ; 5° Un plan de renforcement de l'enseignement des langues vivantes, notamment à l'oral sera proposé ; 6° Les instituts universitaires de formation des maîtres seront intégrés aux universités.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49330

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8258

Réponse publiée le : 5 avril 2005, page 3490